الكنفدرالية المغربية للفلاحة والتنمية القروية
ⵜⴰⵎⵙⵍⵉⵜⵏⵜ ⵜⴰⵎⵖⵔⵉⴱⵉⵜ ⵏ ⵜⵣⵔⵄ ⴷ ⵜⵓⵙⵙⵉⵏⵜ
CONFÉDÉRATION MAROCAINE DE L'AGRICULTURE
ET DE DÉVELOPPEMENT RURAL

ASSOCIATION DES INTERPROFESSIONS AGRICOLES

جمعية الفدرالـيات البيمهنية الفلاحية

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La COMADER exprime sa profonde reconnaissance suite aux Hautes Instructions Royales en faveur des zones sinistrées

Rabat, le 12 février 2026

La Confédération Marocaine de l'Agriculture et de Développement Rural (COMADER), au nom de son président et de l'ensemble des présidents des Interprofessions agricoles membres de son Conseil d'Administration, exprime sa haute gratitude et sa profonde reconnaissance à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, pour les Hautes Instructions Royales ayant conduit à la mise en place d'un vaste programme d'aide et de soutien en faveur des familles et des populations sinistrées, suite aux récentes intempéries ayant affecté plusieurs bassins de production, notamment dans la plaine du Gharb et le Loukkos.

Dans ce contexte, la COMADER exprime sa profonde sympathie et sa pleine solidarité avec les familles et les populations sinistrées, en particulier les agriculteurs et les populations rurales affectées par ces événements climatiques exceptionnels.

La COMADER salue la réactivité et l'engagement du Gouvernement du Royaume du Maroc, ainsi que les décisions structurantes prises dans ce cadre, notamment la déclaration des intempéries comme événement catastrophique et le classement des communes concernées comme zones sinistrées.

La Confédération tient en outre à rendre hommage à la forte mobilisation des autorités territoriales, des administrations et des établissements publics concernés, pour les efforts considérables déployés sur le terrain, en particulier en matière de protection des populations, de sauvegarde du cheptel, d'appui aux agriculteurs et aux éleveurs, ainsi que de réhabilitation des infrastructures.

La COMADER considère que les mesures annoncées constituent une réponse majeure et exprime sa pleine mobilisation aux côtés des pouvoirs publics, ainsi que sa disponibilité à contribuer, en coordination avec ses interprofessions membres, à l'identification et à la consolidation des besoins prioritaires des filières agricoles et des agriculteurs concernés.

La Confédération réaffirme enfin son engagement constant en faveur de la préservation des systèmes de production agricole, du renforcement de la résilience du secteur et de la continuité des chaînes de valeur agricoles, au service du développement durable de l'agriculture nationale, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste.

Confédération Marocaine de l'Agriculture et de Développement Rural (COMADER)

57, Rue Oued Ziz, Agdal - Rabat / Tél. : +212 5 37 77 69 14 / Fax : +212 5 37 68 39 77 / E-mail : secretariat.comader@gmail.com / Web : www.comader.ma